

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
☎ 04.95.76.00.44
☎ 04.95.76.20.60
Secrétariat du Maire

Propriano, le 12 décembre 2022

ARRETE N° 2022-038
Contrat de Location-Gérance de Taxi-Licence N° 7
(Autorisation de stationnement et véhicule)

- Le Maire de la Commune de Propriano;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2213-2 ;
- Vu le Code la Route ;
- Vu le Code des Transports et notamment les articles L 3121-1 à L 3121-12 ;
- Vu la Loi N° 2014-1104 du 1^{er} décembre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transports avec chauffeur ;
- Vu le Décret N° 2014-1725 du 30.12.2014 relatif au transport public particulier de personnes ;
- Vu le Décret N° 2017-236 du 24 février 2017 portant création de l'observatoire national des transports ; publics particuliers de personnes, du comité national des transports publics particuliers de personnes et des commissions locales des transports publics particuliers de personnes ;
- Vu la liste des licences et autorisations de taxis sur Propriano ;
- Vu l'arrêté initial de création de l'Autorisation De Stationnement N° 7 en date du 28 mai 2008 attribuée à M. Joël Giovannangeli ;
- Vu les références du contrat de location gérance signé le 24 novembre 2022 par M. Joël Giovannangeli : responsable de la SAS Taxi AG2A : le loueur et M. Michaël Pomi : responsable de la Société TPS Transport : le locataire-gérant ;
- Vu le courrier en date du 24 novembre 2022 de M. Joël Giovannangeli informant la Commune de la location-gérance de son autorisation de stationnement de taxi N° 7 à la Société TPS Transport représentée par M. Mickaël Pomi, avec le véhicule de marque : MERCEDES BENZ Classe E immatriculé sous le numéro : EQ-119-QS ;
- Vu la carte grise établie en date du 11 janvier 2022 au nom de la SAS TAXI AG2A représentée par Monsieur Joël Giovannangeli pour ledit véhicule.

ARRETE

- **Article 1er** : La Société TPS TRANSPORT représentée par Monsieur Michaël Pomi est autorisée à exploiter la licence de taxi N° 7 en location gérance avec le véhicule de marque : MERCEDES BENZ Classe E, immatriculé sous le numéro : EQ-119-QS.
- **Article 2** : Ce véhicule taxi est autorisé à stationner sur l'emplacement réservé au stationnement des taxis (côté Mairie-Avenue Napoléon III).
- **Article 3** : Le véhicule de devra avoir l'indication visible de la Commune de Propriano.
- **Article 4** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.
- **Article 5** : Le Maire de la Commune de Propriano, le Sous-Préfet de Sartène, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20221212-2022-038TAXIS-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 13/12/2022



Fait à Propriano, le 12 décembre 2022
Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
☎ 04.95.76.00.44

☎ 04.95.76.20.60
Secrétariat du Maire

Propriano, le 12 décembre 2022

PARC DES TAXIS DE LA VILLE

AUTORISATION DE STATIONNEMENT - LICENCE DE TAXI N° 7

PROPRIETAIRE DU VEHICULE :

NOM & PRENOM : SAS TAXI AG2A représentée par Monsieur Joël GIOVANNANGELI

DOMICILE : Lotissement communal-20143 FOZZANO

EXPLOITANT DE L'AUTORISATION DE STATIONNEMENT :

NOM & PRENOM : TPS TRANSPORT représentée par Monsieur Michaël POMI

DOMICILE : Lieu-dit Analonga-Route de l'Ospedale-20137 PORTO-VECCHIO

TAXI

MARQUE : MERCEDES BENZ CLASSE E

TYPE : M10MMCDVPVN91991

N° D'IMMATRICULATION : EQ-119-QS

EST AUTORISE à stationner avec son véhicule immatriculé : EQ-119-QS sur l'emplacement réservé au stationnement des taxis (côté Mairie-Avenue Napoléon III).

Le Maire



Paul-Marie BARTOLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002497-20221212-2022-038TAXIS-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022